



République Française
Département de la Côte d'Or

Martine MAZILLY
Maire de Saulieu

Saulieu, le 11 février 2025

Le Maire de Saulieu
à
Monsieur le Président de la Fédération des Parcs
Naturels Régionaux
27 rue des Petits Hôtels
75010 PARIS

N/Réf. : MM/HL/CL 11022025

Objet : candidature atelier hors les murs

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous fais part de mon intention de candidater au dispositif partenarial d'atelier hors les murs.

Conscients des problématiques locales liées notamment aux conditions d'habitat, au cadre de vie, et à l'activité économique, les élus de la commune de Saulieu et de son territoire intercommunal se sont engagés dans le dispositif « Petites Villes de Demain », aux côtés de l'Etat et du Département de la Côte d'Or. Une convention d'adhésion a été signée en aout 2021, évoluant en juin 2023 vers une convention cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire.

Une étude de revitalisation a été réalisée en 2021 et a permis d'identifier des axes stratégiques prioritaires (valorisation du patrimoine, amélioration de l'habitat, dynamisation des activités commerciales et artisanales) pour permettre à notre territoire de relancer son attractivité. Un programme d'actions ambitieux a été élaboré dans cette perspective, et nombre d'entre elles sont en cours voire abouties.

Le réaménagement des espaces publics est l'une des actions incontournables de notre programme afin de mettre en avant les atouts de Saulieu. Les ateliers hors les murs sont une belle opportunité de partenariat pour préparer ce projet. Ils m'apparaissent particulièrement enrichissant, autant pour les étudiants, en associant l'enseignement à la pratique, que pour les territoires, qui bénéficient d'un accompagnement original, frais et moderne, avec des étudiants dynamiques, sensibilisés aux problématiques actuelles, formés aux technologies modernes, voire avant-gardistes.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma candidature, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Martine MAZILLY

 **Hôtel de Ville, 1 Place de la République, 21210 Saulieu**

 **03 80 64 09 22**

 **mairiedesaulieu@orange.fr**

 **www.saulieu.fr**



CANDIDATURE ATELIER HORS LES MURS

Projet d'aménagement des espaces publics de la ville de Saulieu

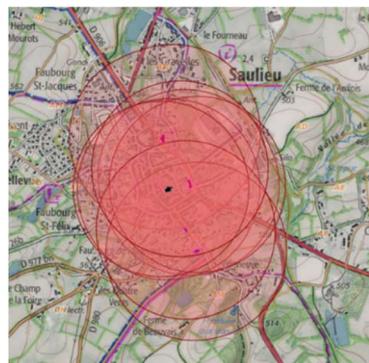


Contexte et objectifs

La commune de Saulieu est située dans et aux portes du Parc Naturel Régional du Morvan, en région Bourgogne-Franche-Comté, à l'interface de 4 départements (la Côte d'Or, la Nièvre, la Saône-et-Loire, et l'Yonne). Elle compte 2 346 habitants en 2020 (INSEE).



Sa richesse patrimoniale, une programmation culturelle dense, un tissu associatif dynamique et une offre conséquente d'équipements sportifs et de loisirs lui confèrent une réelle notoriété.



- EGLISE Saint Andoche CL.M.H. liste 1840
- EGLISE Saint Saturnin INV.M.H. du 10/11/1925
- FONTAINE Saint Andoche INV.M.H. du 10/11/1925
- TOUR d'Auxois INV.M.H. du 02/12/1933
- Tour d'Auxois, abreuvoir et partie des remparts contiguë.
- PROMENADE Jean Macé SITE CL. du 04/07/1934 Promenade Jean Macé, église Saint Saturnin et vieux cimetière qui l'entoure, parcelles n°119 à 121, section AK du cadastre.
- CENTRE VILLE SITE INS du 12/07/1967
- Ensemble urbain de la ville, délimité comme suit: rue des Fourneaux, rue de l'Abreuvoir, rue de la Rouerie, rue du Tour des Fossés, rue Vieil.
- HOPITAL INV.M.H. du 08/10/1984
- Hôpital: Hospice, rue d'Argentine: grille d'entrée avec piliers; façades et toitures du bâtiment au plan en T et de celui avec ancienne tour d'enceinte; intérieur de la chapelle.
- Monument aux morts
- Salle Dumaine
- Pièce de la Motte

Sites patrimoniaux faisant l'objet d'une protection (au titre des MH ou Site Classé) et leurs périmètres

Saulieu perd néanmoins de son attractivité en raison de plusieurs facteurs, et notamment :

- La population : perte d'habitants, vieillissement et paupérisation,
- Le bâti : dégradation importante dans le centre-bourg couplée à un fort taux de vacance,
- La vacance commerciale, la fermeture de services publics.

Lauréate du dispositif national « Petites Villes de Demain » (PVD), la commune de Saulieu s'est engagée dans un processus de renforcement de son attractivité. Une étude de revitalisation du centre-bourg a permis d'identifier les différents axes à privilégier :

- La mise en valeur de son patrimoine,
- L'amélioration des conditions d'habitat,
- La dynamisation de l'activité commerciale et artisanale.

Depuis la signature de la convention PVD avec l'Etat et le Conseil Départemental de la Côte-d'Or en 2021, de nombreux projets ont d'ores et déjà été réalisés ou sont en cours de réalisation tels que :

- Une opération façades, en partenariat avec la Fondation du patrimoine et le Conseil Départemental Côte-d'Or destinée à favoriser la mise en valeur et la préservation du patrimoine et embellir les rues ;
- Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), portée par la Communauté de communes Saulieu-Morvan, avec l'Etat, l'ANAH et le Conseil Départemental Côte-d'Or pour accompagner les propriétaires à réaliser leurs projets de travaux dans leur logement ;
- Une programmation pour la réhabilitation du 2^{ème} étage de l'espace culturel Claude Sallier, visant à renforcer l'offre d'activités culturelles et artistiques ;
- Des travaux de rénovation structurelle et/ou énergétique de plusieurs bâtiments publics et équipements sportifs (la toiture du marché couvert, la façade du musée François Pompon, l'espace Jean Bertin, le local sport, ...) ;
- Des travaux de restauration des édifices patrimoniaux protégés (la fontaine Caristie, l'église Saint Saturnin, la basilique Saint Andoche).

Les élus souhaitent aujourd'hui mettre l'accent sur l'aménagement des espaces publics afin de mettre en valeur les nombreux atouts dont regorge la petite ville de Saulieu et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

La démarche d'« atelier hors les murs » est une belle opportunité pour affiner ce projet ambitieux grâce au regard frais, nouveau et moderne que représentent les jeunes issues des grandes écoles qui se positionneront pour accompagner la ville ; et les élus seront fiers d'offrir à des étudiants l'occasion de mettre en pratique les enseignements reçus, car rien n'est plus formateur que l'apprentissage par l'expérimentation.

Les objectifs du projet sont variés :

- Renforcer l'attractivité de Saulieu et mettre en lumière ses atouts,
- Améliorer la qualité de vie des habitants,
- Embellir les entrées de ville,
- Améliorer la lisibilité du fonctionnement de Saulieu (accès aux commerces, services, structures culturelles et patrimoine remarquable),
- Valoriser l'entrée principale du centre-ville, rue Sallier
- Promouvoir les mobilités douces dans le centre historique (connexion du centre-ville avec les itinéraires cyclables et marchands)
- Répondre aux défis du changement climatique (îlot de fraîcheur, nature en ville, gestion de l'eau, ...)
- sublimer le patrimoine naturel et architectural remarquable.

La commune a commencé à travailler sur ses sujets :

- Etude de revitalisation du centre-bourg (2021),
- Etude mobilité, jalonnement et signalétique (2023),
- Etude de stratégie commerciale intercommunale (2023),
- Notes du CAUE 21 sur les abords de la basilique et le musée (2021),
- Diagnostic d'assainissement collectif de la commune (2024),
- Expérimentation de conseils de quartiers pour la végétalisation des façades privées.

Des dysfonctionnements ont notamment été identifiés à l'occasion des différentes études menées, tels que la forte présence de l'automobile dans le centre-bourg, une dissymétrie de l'information ou encore un manque de lisibilité de la signalétique. On peut noter également les + de 3000 véhicules par jour empruntant la RD 906.

Expression des besoins identifiés suite aux différentes études et rencontres réalisées :

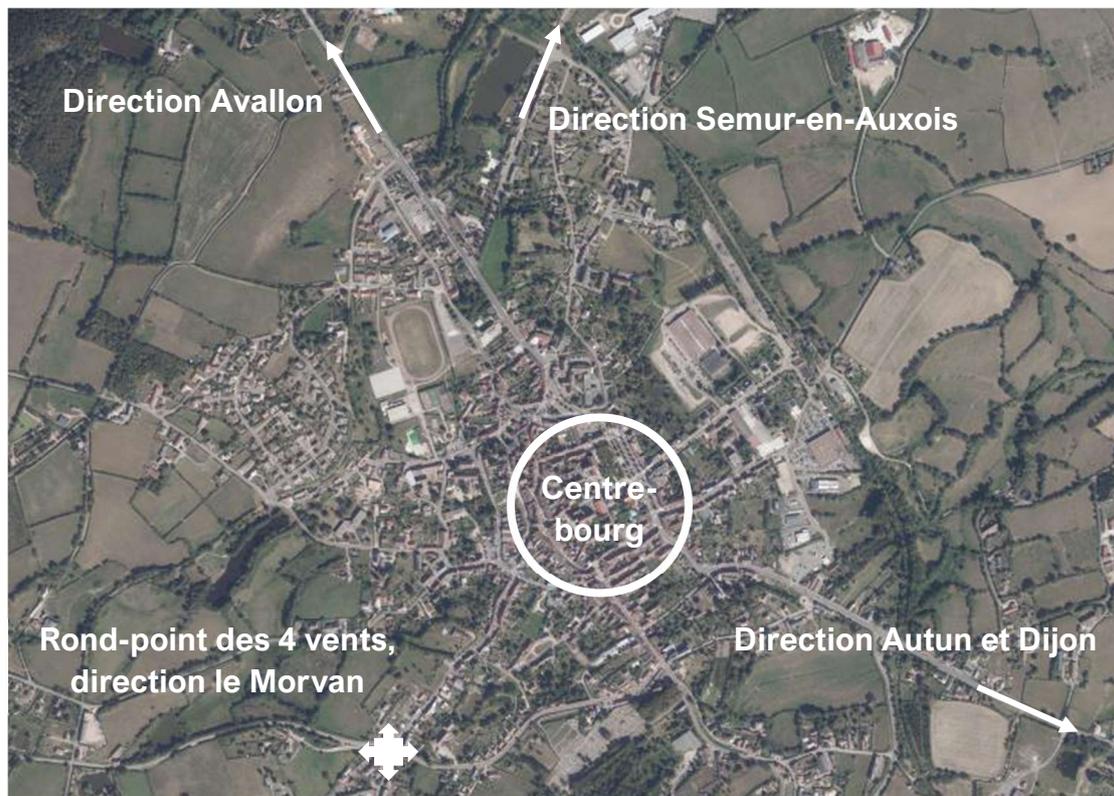
- Renforcer la convivialité en offrant davantage d'espaces de détente, de loisirs, de partage et de rencontre
- Réduire la place de la voiture dans le centre-bourg en incitant les automobilistes à se garer au parking de l'espace Jean Bertin
- Favoriser la déambulation piétonne, l'intermodalité et les mobilités actives
- Faciliter l'appropriation des projets par les habitants
- Réduire les comportements d'incivilités
- Participer au rafraichissement urbain
- Développer les réservoirs de biodiversité et préserver, voire restaurer les corridors écologiques
- Améliorer la gestion des eaux pluviales en diminuant les volumes d'eaux pluviales collectés par les réseaux, et en favorisant la désimperméabilisation et l'infiltration à la parcelle,
- Préserver la qualité des cours d'eau et des nappes

L'ancienne voie ferrée Autun-Avallon est étudiée pour devenir une voie verte. Il s'agit d'un projet d'infrastructure touristique d'envergure régionale et à l'échelle d'un « grand Morvan », ayant pour objectif le développement de mobilités alternatives plus locales, destiné au tourisme et aux usages du quotidien. Le Parc Naturel Régional du Morvan assure le portage de l'étude, afin de démontrer les intérêts et enjeux touristiques et économiques du projet. La future voie verte passera dans le bas de l'avenue de la Gare. Ce projet de voie verte est intéressant à considérer dans la réflexion sur l'aménagement des espaces publics.

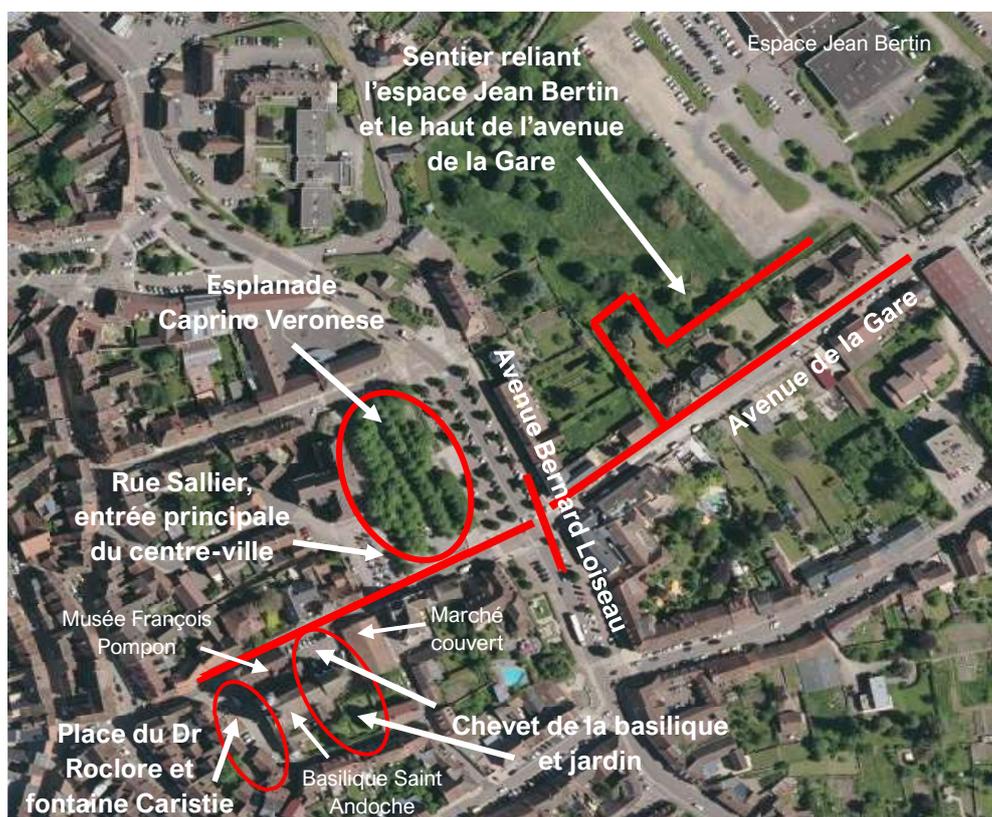
Depuis plusieurs années, la commune de Saulieu est consciente des effets du changement climatique sur le cadre de vie des habitants et sur la biodiversité. Inscrite dans la démarche de transition écologique, elle veille à ce que l'ensemble de ses projets soit élaboré de manière vertueuse et durable.

Les différents périmètres

Les 4 entrées de ville principales :



Le centre-bourg :



Présentation des différents espaces :

- Le sentier, liaison douce reliant l'espace Jean Bertin et le haut de l'avenue de la Gare



Entrée espace Jean Bertin



Espace Jean Bertin



Espace de stationnement



Entrée sentier



Sortie sentier



Avenue de la Gare depuis Jean Bertin,
direction centre-ville



Avenue de la Gare depuis le carrefour,
direction Jean Bertin

Problématique principale : l'espace Jean Bertin possède une grande capacité de stationnement ; il est ouvert au public les jours de marché durant l'été (réflexion sur un élargissement des périodes d'ouverture tout en prévoyant un dispositif adapté contre les poids lourds et gens du voyage tel qu'au lac de Kir à Dijon). Néanmoins, l'avenue de la Gare étant très minérale, peu attractive, et la signalétique peu lisible, le potentiel n'est pas exploité.

La présence d'un sentier situé entre le parking Jean Bertin et le haut de l'avenue de la Gare représente un parcours alternatif. Son aménagement permettra de rejoindre le centre-ville depuis le parking de l'espace Jean Bertin. Des informations concernant la ville de Saulieu, le musée, la basilique, les commerces, pourraient jaloner le parcours.

L'avenue de la Gare fera également l'objet d'une réflexion. Une connexion douce « voie verte/centre-ville » est à considérer.

- Le carrefour entre l'avenue Bernard Loiseau, l'avenue de la Gare et la rue Sallier : entrée principale du centre-ville



Carrefour en direction de Dijon et Autun, av. de la Gare à gauche, rue Sallier à droite



Carrefour en direction d'Avallon, av. de la Gare à droite, rue Sallier à gauche



Rue Sallier en face, direction centre-ville, Dijon et Autun à gauche, Avallon à droite

Problématiques principales :

- Entrée principale du centre-ville mal identifiée
- Signalétique : absente par endroit, panneaux parfois masqués par du mobilier urbain, positionnement tardif, ...
- Difficultés d'identification des secteurs remarquables
- Manque de visibilité sur l'accessibilité et le positionnement des parkings
- Praticabilité pour vélos et piétons

Le réaménagement de cet espace vise à améliorer la lisibilité de l'entrée principale du centre-ville et de ses atouts, et à favoriser la déambulation piétonne ou à vélo en améliorant le confort, l'ambiance et la sécurité de la traversée du carrefour. Le Monument aux Morts, classé au titre des Monuments Historiques, devra être respecté.

- L'esplanade Caprino Veronese et la rue Sallier



Esplanade Caprino Veronese



Rue Sallier, direction centre-ville

On retrouve ici les mêmes problématiques que pour le carrefour ci-dessus.

Située à l'entrée principale du centre-ville et longeant l'ancienne nationale 6, l'esplanade représente un enjeu majeur pour l'attractivité du centre-ville. Elle est déjà très agréable, un aménagement léger permettrait de renforcer la convivialité et les échanges intergénérationnels, et de valoriser les alignements d'arbres historiques, en considérant les usages actuels tels que le marché des samedis.

Une désimperméabilisation et une végétalisation des pieds de mur, de façades et du parvis de l'espace culturel Claude Sallier, sont envisageables.

La même réflexion serait à mener à l'entrée de la rue Sallier jusqu'au chevet de la basilique.

o Les abords de la basilique St Andoche



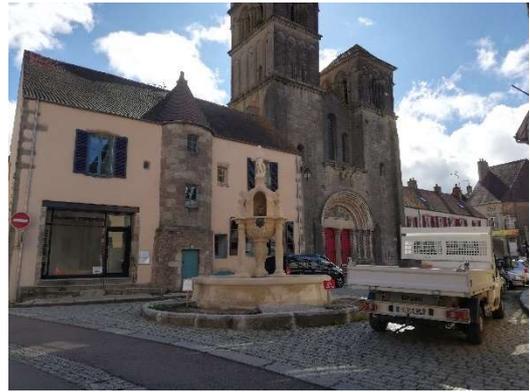
Placette « chevet de la basilique » rue Sallier, entre le marché couvert à gauche, la basilique St Andoche et le musée François Pompon à droite



Jardin derrière la basilique, accessible par la rue Savot



Abords de la basilique depuis le jardin



Place du Dr Roclore, fontaine Caristie

Les problématiques principales :

- Forte présence des voitures sur la placette dit « chevet » de la basilique et la place du Dr Roclore dit « parvis »
- Patrimoine protégé et non protégé à valoriser
- Jardin derrière la basilique inaccessible

Le jardin est une acquisition récente de la commune et représente une belle opportunité de créer un « poumon vert » en plein centre historique avec sa vue exceptionnelle et privilégiée sur la basilique Saint Andoche. Le tour de la Basilique est à valoriser.

Une extension du musée François Pompon est en cours de réflexion. Les aménagements à imaginer devront prendre en compte ce futur projet afin d'éviter d'éventuelles contradictions ou désordres.

Propositions issues des différentes études et notes réalisées :

- Réaménagement du chevet
- Création d'une liaison entre le chevet et le jardin
- Valorisation du parvis, incluant la terrasse du café
- Végétalisation des pieds de façades
- Réflexion sur le stationnement

o Les entrées de ville :



En arrivant d'Autun et Dijon



En arrivant d'Avallon



Rond-point des 4 vents, en arrivant d'Alligny-en-Morvan



En arrivant de Semur-en-Auxois

Les problématiques principales :

- L'identité et les atouts de Saulieu aux entrées de ville sont peu valorisés
- La grande distance séparant certains panneaux signalétiques du cœur de ville.

Les entrées de ville représentent les « vitrines » de la ville en tant que première et dernière image pour les visiteurs. Les atouts de la commune pourraient être mieux identifiés de mieux identifier pour donner envie de s'arrêter, de déambuler dans les ruelles et commerces du centre-ville et découvrir - ou redécouvrir - les richesses patrimoniales (architecturales et paysagères) du centre historique. L'identité sédélocienne pourrait être mieux valorisée par des aménagements harmonieux autour de ses atouts caractéristiques tels que la situation géographique au sein du Morvan, la ville de naissance du sculpteur animalier François Pompon, de la gastronomie avec B. Loiseau, etc ...